

Adresse de correspondance :

Chancellerie municipale
Case postale 927
2740 Moutier
Tél. 032 494 11 11

**AUX MEMBRES
DU CONSEIL DE VILLE**

Moutier, le 11 janvier 2022/vs

Annulation de la séance du Conseil de Ville du lundi 31 janvier 2022

Mesdames les Conseillères de Ville,
Messieurs les Conseillers de Ville,

Lors de sa séance du 10 janvier 2022, le Bureau a décidé de **ne pas convoquer la séance du Conseil de Ville du lundi 31 janvier 2022**, en raison du peu de matière à traiter.

Le prochain rendez-vous est fixé au **lundi 28 février 2022**, séance lors de laquelle les réponses seront apportées à une partie des interventions parlementaires en suspens.

Le procès-verbal de la dernière séance du 6 décembre 2021 ainsi que les interventions parlementaires qui y a été déposées sont disponibles sur le site internet de la Municipalité (www.moutier.ch).

Nous vous prions d'agréer, Mesdames les Conseillères de Ville, Messieurs les Conseillers de Ville, à l'assurance de notre considération distinguée.

Au nom du Bureau du Conseil de Ville

La Présidente :

L'Adjointe au Chancelier :

D. Sauvain



V. Simonin



Copie :

- Conseillers de Ville suppléants
- Conseil municipal
- Presse
- Concierge Sociét'halle
- Chefs de service